

Image not found or type unknown



Demande de divorce apres 4 ans de separation

Par **zuwi**, le **12/03/2012 à 20:59**

Bonjour,rnrnAprès 4 ans de séparation d'avec mon mari, quelle est la procédure à entamer pour demander le divorce et si c'est possible à distance.rnrnMerci.

Par **cocotte1003**, le **13/03/2012 à 19:30**

Bonjour, vous pouvez demander un divorce amiable si votre mari est d'accord c'est ce qui va le plus vite et qui est le moins couteux puisque vous pouvez avoir le meme avocat mais pour cela il faut etre d'accord sur le partage des biens en autre, cordialement

Par **Marion2**, le **14/03/2012 à 09:57**

Bonjour,rnrn A distance, ce n'est pas possible.